ACTIONS
DE
GRACES-RENDUES
PAR
L'UNIVERSITÉ DE CAEN.
POUR LE RETABLISSEMENT DE LA SANTÉ
DU ROY,
Suivies de Réjoüiſſances publiques, le 25. de Novembre 1744.

A CAEN,
Chez JEAN-CLAUDE PYRON, ſeul Imprimeur du Roy, de l'Univerſité & de la Ville.

PAR ORDRE DE L'UNIVERSITÉ.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/actionsdegracesr1744univ

ACTIONS DE GRACES

Renduës par l'Univerſité de Caen, pour le Rétabliſſement de la Santé DU ROY, ſuivies de réjoüiſſances publiques.

PLUSIEURS Membres de l'Univerſité, & une partie de ſes Ecoliers étoient déja diſperſés dans les Campagnes & dans les Villes de la Province, lorſque le bruit de la maladie du ROI, qui l'arrêtoit au milieu de ſes Conquêtes, ſe répandit de toutes parts avec cette rapidité qui accompagne les facheuſes nouvelles. Le goût pour les innocens plaiſirs que l'on ſe propoſe dans la ſaiſon des Vacances s'éteignit dans les uns & ſe rallentit dans les autres. Les perſonnes dont l'expérience & les lumiéres apprecioient au juſte la grandeur de la perte dont on ſe voyoit menacé, imprimoient leur frayeur dans les eſprits de ceux qui étoient le moins accoûtumés à refléchir.

AUX allarmes, d'autant plus inquietantes que l'on étoit moins à portée de ſçavoir par degrés ce qui devoit les tem-

perer, ſucceda la joye la plus vive. Ceux qui venoient des Villes étoient mis à une eſpece de queſtion. La curioſité ne ſe raſſaſioit point. On craignoit d'être trop crédule, parce qu'on deſiroit ardemment de croire avec une pleine aſſûrance. Les caractéres les plus oppoſés ſe rapprochoient ſur cet important objet. Les acclamations repondoient aux ſentimens, & le langage ſi varié ſur d'autres ſujets, ſur celui-ci étoit uniforme.

LES Villes ne tarderent pas à témoigner publiquement leur joïe par des Fêtes brillantes; & CAEN, qui dans ſes Priviléges conſerve le témoignage & la recompenſe de ſa fidélité envers ſes Souverains dans les tems les plus critiques, retrouvoit dans la vivacité de ſon zéle ce que les conjonctures preſentes lui deffendoient de ſe promettre. C'eſt ici que par une heureuſe diſtraction l'excès de la joïe lui a ôté le ſentiment de ſes plus preſſans beſoins.

TOUS ceux qui compoſent l'Univerſité prenoient part aux Fêtes *publiques* comme Sujets & comme Citoyens. Ce n'étoit pas aſſez pour un Corps, qui dans tous les tems s'eſt diſtingué par ſon reſpect, & ſa fidélité envers nos Rois. Auſſi vifs qu'éclairés dans leur reconnoiſſance, les Gens de Lettres en connoiſſent mieux les motifs & en ſignalent plus ingénieuſement les marques.

L'ELOQUENCE & la Poëſie, leurs fonds les plus certains & les plus fertiles, ſuffiſoient, ce ſemble, pour les acquitter de ce qu'ils doivent; & en pluſieurs occaſions le produit eſt effectivement ſuffiſant. Aujourd'hui ces tributs Littéraires payés abondamment & ſans retard ne les acquittoient pas à leur gré. Ils ont voulu y joindre des demonſtrations qui frapaſſent juſqu'au plus ſimple Peuple. Par ce moyen ils ont aſſocié à leur joïe ceux qui ne peuvent entrer en ſociété de travaux.

OBLIGE'E d'attendre le retour de tous ſes Membres, & celui de cette Jeuneſſe qu'elle forme pour tous les Ordres de l'Etat, l'Univerſité a été prevenuë par les différens Corps de la Ville. Elle s'eſt chargée volontiers de la Concluſion, & elle a fait comme une recapitulation de toutes les Fêtes par une action de graces auſſi brillante que ſolemnelle.

ELLE procéda d'abord à l'Election d'un RECTEUR, laquelle tomba ſur Mr. BUQUET, Docteur en Théologie, Curé de St. Sauveur, Promoteur de l'Officialité de Caen, & Bibliothécaire de l'Univerſité. Cette Election ne fut point l'effet de la brigue : ce fut un choix éclairé. Le diſcernement de Mr. BUQUET, ſon activité, ſa prudence & ſon amour pour l'ordre étoient connus à ſes Electeurs. Sa perſonne convenable dans tous les tems leur parut ſpecialement propre pour la circonſtance preſente. Il a répondu à leurs vûës & a rempli dignement l'eſpérance publique.

DES ce moment les préparatifs furent projettés & le jour de l'éxécution fut deſigné au vingt-cinquiéme de Novembre, jour de Ste. CATHERINE, regardée depuis longtems comme la Patronne des Ecoles. Cette réſolution fut priſe le dix Octobre dans l'Aſſemblée Générale de l'Univerſité, pour l'ouverture des Claſſes, où Mr. BOULARD, Profeſſeur Royal en Medécine, & ancien Recteur, termina un Diſcours public ſur l'obligation d'obéir aux préceptes de cet Art, en felicitant la France ſur la Convaleſcence du ROI * Ce fut auſſi

* Mr. BOULARD finit ainſi ſa Harangue... *Feliciſſimum ſi quæ modò de victûs ratione legibus medicis ſapienter præſcriptâ diximus, veſtram valetudinem nobis profectò charam ac pretioſam extra conſuetos ætatis humanæ limites valeant producere.*

QUOD ſi quis poſtea noſtra hæc quæ attulimus rationum momenta, pro nihilo reputet, conſideret ipſe ſecum quid nuper fecerit LUDOVICUS DECIMUS QUINTUS REX Chriſtianiſſimus, quem tota gens Gallica tam benè, tam feliciter, tanto exterarum gentium cum plauſu AMANTISSIMUM cognominavit, conclamavit, renunciavit: quanto obſequio, quantâ fiduciâ ſapientiſſimis medicorum illuſtrium legibus obtemperaverit! Obtemperando Galliæ Patrem, Europæ præſidium reddiderit, notum omnibus ac perſpectum

en partie la matiere du Discours que Mr. BUQUET fit dans le Chapitre des R. R. P. P. Cordeliers.

Mr. le RECTEUR donna ensuite son Mandement dans les formes accoutumées. Là sont expliqués les motifs de l'indication d'une Procession Générale, qui partant du lieu ordinaire avoit ordre de se rendre à l'Eglise de St. JEAN, pour y célébrer les S. S. Mystéres, après que l'Orateur choisi auroit publié les misericordes de Dieu sur ce Royaume.

CE premier Mandement, qui fut porté chez les Membres & les Officiers de l'Université, & toutes les Personnes distinguées avec des attentions honorables, fut suivi d'un second Mandement, qui invitoit les Ecoliers à se trouver à la Procession Générale & leur prescrivoit l'ordre, la modestie, & les bienséances qu'ils devoient observer.

LE vingt-quatriéme de Novembre le Canon du Château & le son des Cloches de toutes les Eglises annoncerent sur le soir la Fête du lendemain. Quoique dans le son confus d'un si grand nombre de cloches de toutes grandeurs, l'oreille ne puisse appercevoir une harmonie réelle, ni un concert regulier, il en resulte néanmoins un tout en semble, qui inspire l'allégresse au Peuple, & qui peut faire le sujet d'une méditation Philosophique.

LES R. R. P. P. Cordeliers crurent devoir preluder le même jour, & donner des marques de leur amour envers le Souverain, & de leur attachement à l'Université, dont ils sont les Chappelains ordinaires. Ils commencerent à midi par le son de leurs cloches & par une décharge de cinq couluvrines, laquelle fut repetée jusques bien avant dans la nuit.

ut opinor. Magnum populis documentum! quo intelligere possunt quid præclarissimæ Arti debeant, quæ cum sit cæterarum etiam Artium regina, regibus dominatur, victoribus imperat, morti ipsi dat jura, dum dilectos hominibus Reges è tumulo vindicat, & ferales luctus triumphis & gaudiis amat immutare.

SUR les cinq heures & demie, après les Complies, ils chanterent un *Te Deum* Solemnel. L'action de graces fut suivie de plusieurs fusées volantes. Les remparts de la Ville, qui terminent la terrasse de leur Jardin du côté du Nord, étoient éclairés par plusieurs pots à feu. Sur une des Tours ils avoient posé un château artificiel sur douze pieds de long, six de large & vingt de hauteur. Il étoit flanqué de quatre piramides. Sur un Obelisque situé au milieu étoit placé un Globe orné de trois Fleurs de Lis d'or & surmonté d'une Renommée. D'un côté étoit un Soleil & de l'autre une rouë à feu. L'intérieur du château étoit éclairé par quatre-vingt croisées, qui à la faveur de l'illumination produisoient un jour artificiel des plus brillans. Un Peuple nombreux qu'avoit attiré ce spectacle, s'en retourna très satisfait, & ajouta un nouveau degré à l'estime que l'on a pour cette Communauté, où la piété est sans affectation, la regularité des mœurs hors de toute atteinte, & où regne, tant dans l'Eglise que dans toute la Maison, une élegante simplicité & un goût de propreté, qui fait honneur aux Religieux & au R. P. Gardien, * à qui principalement sont dûs ces avantages.

* Le Pere Cagnard.

LE vingt-cinq dès le matin le canon du château, celui de l'Abbaye de Saint Etienne & le son général de toutes les cloches avertirent de se préparer pour la Solemnité. Les Offices Divins furent avancés & tout se mît en mouvement pour la Procession. Les Ecoliers assemblés au nombre de près de deux mille, portoient en leurs mains des Lauriers ornés des mots de VIVE LE ROI, en lettres onciales sur des bandes de papier ou de parchemin enroulées, & volutées sur les branches.

LE zéle des Professeurs, pour la personne du ROI, inspiré à la jeunesse qu'ils conduisent engagea les Rethoriciens du Collége des Arts à donner en Latin & en François plusieurs

Piéces de Poëſie compoſées ſous la direction & la correction de Mr. GODARD leur Maître, & Profeſſeur Royal d'Eloquence. La ſeule diverſité auroit eû de quoi plaire. On y voit dans les différens genres de compoſition ce que l'on peut ſe promettre de jeunes Eleves formés par un Maître habile & laborieux, & qui joignent un heureux naturel aux préceptes de l'art.

LES Rhetoriciens du Collége du Bois, conduits par Mr. de BOISNE, ont donné auſſi depuis des preuves publiques de leur génie, & des progrès qu'ils font ſous cet habile Rheteur.

CES Feüilles, heureux eſſais de l'eſprit & témoignages autentiques d'un zéle qui croîtra encore avec l'âge, amuſoient agréablement pluſieurs perſonnes, tandis que s'arrangeoit la nombreuſe jeuneſſe qui s'étoit réunie dans le Collége des Arts.

LES Proceſſions particulieres s'étant aſſemblées entre huit & neuf heures dans l'Egliſe des Cordeliers au bruit des Trompettes, des Tambours, des Fifres, des Hautbois & d'autres Inſtrumens qui marquoient leur arrivée; Mr. le RECTEUR prononça avec autant de feu que de grace un Diſcours Latin. * Ce n'eſt pas à nous à prevenir le jugement des connoiſſeurs. Ils prononceront ſur la pureté du ſtile, l'énergie des expreſſions & ſur les autres qualités de l'Eloquence Latine. L'Appel ſe fit enſuite.

* On le trouvera imprimé dans ce recueil.

TOUT étant diſpoſé pour la marche, trois Compagnies de Cavalerie du Régiment de PENTHIEVRE furent diſtribuées pour le maintien du bon ordre. Douze Cavaliers le Mouſquet ſur le bras précédoient un Porte-Croix & deux Acolythes, après leſquels marchoient les Ecoliers ſelon l'ordre des Claſſes, ou ſuivant la meſure de la taille. Pluſieurs Etudiants *en Droit*, qui ſe regardent comme un ordre particulier, qui ſorti de la pouſſiere des Colléges ne communique point avec

les

les Ecoliers des classes inférieures, ne dédaignerent point de s'y joindre. Plus ils approchent du tems d'entrer dans les Offices de la Magistrature, ou dans les Emplois du Barreau, plus ils se croyent obligés de signaler leur zéle pour un Souverain qu'ils representeront dans la défense & l'administration de la Justice. Les Ecoliers de Médecine, qui se destinent à la conservation de ce que l'homme a de plus cher, n'avoient garde de se dispenser de célébrer en commun la santé du Roi si précieux à la France.

CE fut un spectacle aussi touchant que nouveau de voir une jeunesse vive & petulante former deux files bien allignées, garder éxactement ses rangs, & s'avancer d'un pas mesuré. La taille de ces jeunes gens, qui alloit en s'augmentant par une lente gradation, representoit une piramide ambulante divisée dans sa longueur, & couchée horizontalement. Le sommet étoit formé par les plus petits Ecoliers, & la baze par les plus grands, figure qu'ils conservoient tant que le terrain étoit égal. Pour leur faire conserver une espéce de paralleliſme (si l'on me permet de faire ici usage de ce terme) des Soldats marchoient le long des files, & douze Cavaliers fermoient la marche.

A la suite venoient les Ordres Religieux, les Deputés des Maisons, qui joüissent des Priviléges, les Paroisses Aggregées & les Officiers de l'Université dans l'ordre prescrit, & tel qu'il est marqué dans la Liste imprimée ci-après.

LA beauté de cette ordonnance ne se peut bien concevoir que par les yeux. Si la beauté d'un spectacle resulte de l'unité & de la varieté, dans le genre des spectacles de Réligion, celui-ci avoit de quoi contenter les plus difficiles. Rien de plus varié pour les Habillemens. Cela sembleroit aller jusqu'au bizarre pour des yeux moins accoutumés. Rien de plus uniforme pour la propreté, & même pour la magnificence.

ON fut frappé ſur tout par la propreté exquiſe de cette nombreuſe ſuite de Chanoines Reguliers de l'Ordre de Prémontré, accompagnés d'un de leurs Abbés. * Six Religieux en chapes, de la taille & de la mine la plus avantageuſe, ayant chacun un Bâton de chantre à la main y ajoutoient un air de majeſté peu commun.

* L'Abbé Regulier de Mondée.

ILS n'épuiſoient pas néanmoins tellement l'attention qu'il n'en reſtât une bonne partie pour les Réligieux de la Congrégation de Saint Maur, qui en qualité d'Officians marchoient les derniers. Les riches Ornemens dont ils étoient parés cachoient le lugubre de leurs habits ordinaires. Leurs Chapes & leurs Tuniques, où l'Argent, l'Or & la Soye cédoient au travail du deſſein, étoient ſoutenuës par de jeunes Enfans d'Elite, dont les graces naturelles étoient relevées par les ſoins de l'Art: contraſte neuf & frapant entre la grave modeſtie des Solitaires, & l'air riant & gracieux du premier âge. Rien cependant n'étoit déſaſſorti, ni contraire à la plus ſevere bienſéance.

* Voyez leur Rélation imprimée ci-après.

CE qui donnoit un grand rélief, c'étoit ce grand nombre d'Officiers Séculiers, dont pluſieurs occupent les premiers rangs dans l'Epée & dans la Robe. Si tout ce qui tient aux Belles-Lettres n'avoit en ſoi une eſpéce de Nobleſſe, les Offices que ces Meſſieurs honorent de leur nom, ſeroient beaucoup au-deſſous d'eux; mais ils ne dedaignent point de ſe trouver parmi ceux qui ſont chargés de former le cœur & l'eſprit de leurs Enfans. Ils les regardent comme des Aſſociés dans la ſeconde naiſſance que leur poſtérité doit recevoir; brillant Cortege! dont les Muſes ſe glorifient, dans lequel elles comptent plus d'un Favori, pluſieurs Gens de goût & de diſcernement, moins leurs Miniſtres que Juges des productions de leurs Eleves.

CETTE pompe avoit une infinité de Spectateurs qui de-

venoient eux-mêmes un ſpectacle fort curieux & très varié dans ſes airs & dans ſes attitudes. Les Campagnes avoient rendu à la Ville un grand nombre de Perſonnes que la difficulté des tems y a relegué. Les ruës & les fenêtres étoient remplies d'une foule de Citoyens. Les plus âgés comparoient la Fête preſente à celles dont ils ſe ſouvenoient : les jugemens & les diſcours étoient variés, la ſatisfaction étoit une, les paralleles & les obſervations répondoient aux lumiéres, & à l'affection de ceux qui les faiſoient, nul partage ſur les motifs & ſur la fin de cette auguſte cérémonie.

AUX yeux de beaucoup de Perſonnes l'Egliſe de S. JEAN, quoique grande, paroiſſoit trop petite pour contenir tant de monde. Cependant tout s'arrange, chacun trouve ſa place. Une ſage prévoyance avoit tout reglé, & elle ne fut ni trompée dans ſes vûës, ni troublée dans ſes ordres.

SITOST que le ſilence commença de régner, l'Orateur monta en Chaire. On attendoit beaucoup de Mr. EPIDORGE, Docteur en Théologie, ancien Recteur de l'Univerſité, aujourd'hui Curé d'Aulney, ce qui lui a fait beaucoup d'honneur, cet ancien Profeſſeur de Rhétorique au Collége des Arts a ſurpaſſé l'attente publique : ſon Diſcours plein d'onction, & de pathetique fut prononcé d'un air aiſé & avec une force qui alloit en croiſſant. Ceux qui n'eurent pas l'avantage de l'entendre, auront la ſatisfaction de le lire imprimé. Il pourra y avoir quelque choſe à perdre, ce Diſcours demeurant deſtitué des mouvemens de la chaleur de celui qui l'a prononcé : c'eſt le ſort commun de toutes les actions publiques. Ce ſont comme des Eſtampes par rapport aux Tableaux dont elles ſont copies. Quelque reſſemblantes qu'elles ſoient, la gravure ne ſçauroit ſuppléer les couleurs, qui donnent aux Tableaux une eſpéce de vie.

LES S. S. Myſtéres ayant été célébrés avec une Muſique

choiſie, le *Te Deum* fut entonné & on retourna Proceſſionnellement au lieu d'où l'on étoit parti. Pendant le cours de la cérémonie, on chanta tout ce qui convenoit à une piété reconnoiſſante.

* Voyez-en le détail dans la Rélation des P. P. B. B.

Mr. LE RECTEUR qui ne connoît l'uſage de ſes revenus que pour aſſiſter le prochain dans ſes beſoins, & dont la prudente œconomie ſe propoſe pour but d'honorables dépenſes, avoit fait préparer chez lui plus de quarante couverts, où furent invités les CONSERVATEURS des Priviléges, les PROVISEURS des Colléges, les DOYENS & les PRINCIPAUX Membres des Facultés, Mr. le LIEUTENANT DE ROY & pluſieurs OFFICIERS du Régiment de PENTHIEVRE, le repas qui fut retardé par la longueur des cérémonies, fut prolongé juſqu'à la nuit: ſur la fin Mr. DE LA BRIFFE, Intendant de cette Generalité, à qui ſes occupations n'avoient pas permis de ſe trouver dès le commencement, donna un nouveau rélief à la Fête, par cette douceur & cette affabilité qui ſont le fonds de ſon caractére, & qui le rendent très cher à cette partie de la Province. C'eſt avec une ſinguliere ſatisfaction que l'on ſe rappelle ici que CAEN a été ſon berceau & le Théatre des vertus de ſon PERE. Son digne FILS les fait revivre toutes parmi nous.

LE jour qui fut d'une ſerenité d'autant plus agréable qu'il avoit été précédé d'un tems des plus facheux, fit place à une nuit fort calme & très brune, qualités requiſes pour l'Illumination & l'Artifice preparés. A la lumiére du Soleil ſuccéda celle d'un Art ingenieux, lumiére infiniment moins admirable, mais beaucoup plus amuſante pour le Peuple dont les yeux ſont moins touchez du grand Spectacle de la nature que des reſſources d'un génie imitateur.

LA Décoration & l'Illumination étoient aſſujetties aux deux ordres d'Architecture qui forment le Bâtiment des Gran-

des Ecoles. Le principal corps de ce Bâtiment qui eſt tout entier d'une pierre de taille très blanche, a cent trente-deux pieds ou vingt-deux Toiſes de long & forme deux avant corps, l'un de trois Toiſes & deux pieds dans le milieu, & l'autre de trois Toiſes trois pieds de chaque côté, chacun en ſaillie de trois pieds & le ſurplus ſe continuant de chaque côté en arriere-corps. A l'extremité ſe trouvent deux autres bouts de bâtiment en retour d'équerre de quatre Toiſes, trois pieds de largeur chacun & dix Toiſes deux pieds de face.

L'AVANT-CORPS du milieu eſt compoſé de quatre colomnes iſolées, d'Ordre Jonique, ſans piedeſtail, au milieu deſquelles eſt une Porte en plein ceintre, qui ſert de Porte principale, & d'entrée dans l'Ecole de Droit.

LE ſecond Avant-corps eſt compoſé de deux croiſées de chaque côté, ſemblables à la Porte & partagées par des Pilaſtres, qui ſont dans les tremeaux & encoigneures.

LES deux Arrieres-corps ſont compoſés chacun d'une Porte & de deux croiſées en plein cintre & partagées par des Pilaſtres de même ordre, tant dans les tremeaux que dans les encoignures.

LES deux bouts de Bâtiment en retour d'équerre en Avant-corps, chacun de quatre Toiſes trois pieds ſont compoſés d'une Porte & Fenêtres avec pilaſtres dans les tremeaux & encoignures.

AU-DESSUS de l'entablement de ce premier Ordre d'Architecture, qui compoſe tout le rez de chauſſée & qui a vingt-deux pieds de haut, s'éleve ſur les deux Avant-corps du milieu, un corps de Bâtiment d'ordre Corinthien, compoſé de cinq croiſées & de huit Pilaſtres ſans piedeſtal friſe, ni architrave.

LES colomnes & les Pilaſtres étoient revêtus de verdu-

re depuis le renflement desdites colomnes jusqu'aux chapitaux, ainsi que les pieds droits des Portes & des Fenêtres jusqu'aux Impostes; & les parties cintrées depuis les Impostes jusqu'aux clefs, ou Mensoles, lesquelles étoient couvertes de Fleurs de Lis dorées, d'un pied de haut; les Entrecolomnes & les Tremeaux de chaque côté des Pilastres, ainsi que les parties cintrées étoient garnis d'un triple rang de Lampions.

DANS le cintre de chacune des Portes, suivant leur grandeur, étoient placées les Armes de France, environnées de couronnes de fleurs & de verdure.

DANS chacune des quatre croisées du milieu étoient des Piramides à triple rang de Lampions, de dix pieds de haut, avec des Emblêmes dans le milieu.

DANS les Fenêtres des Arriere-corps, on avoit placé des Emblêmes environnées de couronnes de fleurs& de verdure.

SUR l'Architrave qui regne le long du Bâtiment étoient placés des Lampions sans nombres, ce qui faisoit le plus beau coup d'œil.

AU-DESSUS entre la Frise & la corniche regnoit un cordon de verdure avec un rang de Lampions attachés à la corniche.

LES huit Pilastres d'ordre Corinthien étoient revêtus de verdure, depuis le bas jusqu'aux chapitaux, ainsi que le contour des cinq Fenêtres depuis l'apui, lequel étoit orné d'une Guirlande de fleurs;les Entrepilastres & les Tremeaux étoient garnis d'un triple rang de Lampions, depuis le bas jusqu'à la corniche.

A la Fenêtre du milieu qui répond au Balcon, il y avoit un Piedestal de marbre dont les moulures étoient dorées, sur lequel il y avoit un Tapis & un Carreau de Velours pour-

pre, avec Frange & Glans d'Or. Sur le Couſſin étoient placés une Couronne, le Sceptre, & la main de Juſtice. Audeſſus étoit le Portrait du ROI, entre deux figures Coloſſales, qui repreſentoient HERCULE, & APOLLON. Sur le Portrait étoit ſuſpenduë une Couronne fermée, de quatre pieds de Diametre, artiſtement travaillée en verdure, fleurs naturelles, & Fleurs de Lis d'Or.

DANS les quatre Croiſées de la Bibliothéque étoient placées quatre Muſes de grandeur humaine avec leurs attributs, chacune ſur un Piedeſtal, où étoit écrit leur nom.

EUTERPE qui préſide à la Muſique tenoit d'une main un Livre, & de l'autre un Papier roulé pour donner la meſure, ſa tête étoit couronnée de fleurs. Au pied de la Figure on liſoit ces mots.

Cantate, jubilate in conſpectu REGIS.
La preſence du ROI doit ranimer vos Chants.

CLIO Muſe de l'Hiſtoire couronnée de Lauriers tenoit de ſa droite une trompette, & de ſa gauche un Livre d'Annales. La Legende étoit :

Laudis ejus plena eſt terra.
La gloire de ſon nom remplit tout l'Univers.

TERPSICORE dans l'attitude de danſeuſe, tenoit un Tambour de baſque. A ſes pieds étoient pluſieurs Inſtrumens avec cette inſcription.

Lux orta eſt exultet Academia.
Que des pas cadencés célébrent le retour,
De l'Aſtre bien faiſant, qui forme un ſi beau jour.

POLHYMNIE qui préſide à l'Art de bien dire, couronnée de Perles tenoit de la droite un Sceptre, Symbole de

* En faveur de ceux qui n'entendent pas le latin on a rendu ces paroles en vers françois de la maniere la plus approchante qu'il a été poſſible.

l'Empire de l'Eloquence. Au pied on lisoit ces mots.

Redeunte Phoebo fluet ut ros Eloquium nostrum.
Ranimés par le Dieu qui donne aux Arts la vie,
Nos Discours couleront comme une douce pluie.

LE Balcon étoit orné de quatre Emblêmes.

1°. Des fleurs naissantes dans un Parterre & pour devise :

Crescent Sole favente.
Les regards du Soleil les feront bientôt croître.

2°. Un Soleil éclairant un Globe :

Majus in orbe nihil
Rien de plus grand dans la nature.

3°. Un Laurier portant fort haut sa tête :

Tendit ad astra.
Vers le Ciel il porte sa tête.

4°. Une Corne d'abondance.

Abundantia pacis
L'abondance sera le doux fruit de la paix.

SOUS le Balcon étoit une longue caisse qui en occupoit toute la largeur avec cette inscription en lumiere *VIVAT LUDOVICUS DECIMUS QUINTUS.* VIVE LOUIS QUINZE.

AU-DESSOUS de l'Entablement ou Corniche de l'ordre susdit regnoit un cordon de verdure & un de Lampions.

DANS le Fronton, dont le dessous de la Moulure étoit decoré d'un cordon de verdure & d'un triple rang de Lampions, il y avoit un Soleil naissant très bien éclairé, avec cette devise :

Renascente Sole fulget Academia.
Au retour du Soleil ce lieu doit son éclat.

SUR

SUR la Porte de la grande Ecole de Droit étoient les Armes de France entourées de feüillages, & ornées de grands Rubans à fleurs d'or.

TELLE fut l'ingénieuſe décoration de ce Bâtiment, qui par la beauté de ſon Architecture merite d'être appellé le Temple des Muses, & qu'on pouvoit regarder ce jour là comme une Image du Parnasse, ſi l'on fait attention à la verdure dont il étoit revêtu. Ces Ornemens champêtres diſpoſés avec goût, étoient garnis de Rubans de différentes couleurs, qui imitoient une broderie d'or & d'argent.

LES deux Ruës qui aboutiſſent aux grandes Ecoles étoient fermées par deux Arcs de Triomphe à trois Portiques chacun. Le tout étoit orné de Feſtons & de Guirlandes.

L'ADDITION de ces Arcs de Triomphe uniſſoit le Bâtiment de l'Univerſité aux grands corps de Logis qui y font face, & qui furent auſſi illuminés par ceux qui les habitent. Le tout enſemble formoit un quarré long dont l'aire compoſoit une eſpéce de Sale très ſpacieuſe & d'un beau-coup d'œil.

SUR les Portes principales de ces Portiques étoient placées les Armes du ROI, ſurmontées de deux Renommées embouchant la Trompette.

SUR les Chapiteaux étoient différens Symboles & des deviſes. Le tout étoit éclairé par un grand nombre de Lampions & de Pots à feu.

Les Portes des Egliſes où la Proceſſion générale devoit s'aſſembler & ſe rendre étoient auſſi chargées d'Ornemens convenables à la Fête.

SUR le premier portail des Cordeliers on avoit mis trois grands Cartouches ornés de Lauriers & de verdure, unis par des nœuds d'or & d'argent. Celui du côté droit contenoit les Armes du ROI, celui du côté gauche les Armes de l'Universite'. Dans celui du milieu étoient peints trois Vents.

opposés & quatre espéces d'Animaux, un Aigle, un Leopard un Lion, & des Allerions. Au milieu du Cartouche étoit un Bélier saillant, avec cette Inscription :

Non poterant resistere ei.

Leurs efforts réunis cédoient à ses attaques.

SUR le second portail étoient trois autres grands Cartouches. Au côté droit les Armes du ROI, & ces paroles.

Cœlestia Semina Regum.

Dans le Ciel est leur Origine.

DE l'autre côté celles de l'UNIVESITE', & ces mots.

Hîc & ubique terrarum.

Dans tout le monde, ainsi que dans ces lieux.

LE troisiéme Cartouche representoit un Manteau Royal herminé, surmonté d'une Couronne de France avec ces paroles.

Vitam petiit à te & tribuisti ei.

Ses jours sont accordés à l'ardeur de nos vœux.

LE Portail de St. JEAN étoit chargé dans le milieu d'un grand Cartouche où étoit peint un Cadran Solaire, dans le quel l'ombre du Soleil retrogradoit de dix lignes, avec ces mots.

Spatium vitæ & victoriæ concessum.

Dieu lui donne le tems & de vivre & de vaincre.

DES deux côtés étoient les Armes du ROI & de l'UNIVERSITE', toutes ces Piéces étoient ornées de Rubans en Or & Argent.

AVANT que de finir ce qui regarde l'Université en particulier, que l'on me permette une légere excursion à l'égard des Abbayes de St. ETIENNE & d'ARDENNE, qui concoururent à l'embellissement & à la pompe de cette Fête. C'est moins une digression qu'un raprochement de diverses parties propres à former un beau tout.

L'ABBAYE d'ARDENNE située à une demie-lieuë & au

Nord-Oueſt de la Ville, quoique placée ſur un lieu éminent, lui eſt cependant cachée par un terrain, qui après une douce élevation redevient plan & uni. La vûë des Bâtimens interceptée par cette convexité, lui fut renduë par les Illuminations de l'Egliſe & du Clocher, formées par un grand nombre de Lampions qu'interrompoient de grands Vaſes de Bitume enflamé : depuis ſix heures du ſoir, juſqu'après l'Office de Matines les Dortoirs furent illuminés par des Chandelles placées ſur toutes les croiſées. Pendant près de deux heures on tira des Fuſées volantes, & dans l'eſpace de plus trois, on réïtera des décharges de ſept gros Canons de carabines, montés ſur des Affuts. Les Campagnes dans la circonférence de plus de dix lieuës joüirent de ce Spectacle extraordinaire, qui pût être pris pour un Incendie ou pour un Phenomene des plus effrayants, par ceux qui n'étoient pas prevenus.

L'ABBAYE Royale des BENEDICTINS, une des plus Illuſtres de la Province, ſe diſtingua en cette mémorable journée, autant qu'elle eſt diſtinguée elle-même. Au premier bruit de la Convaleſcence du ROI, elle avoit déja donné des marques de ſon zéle. Il parut aſſés dans la vivacité des ſentimens dont les Religieux animerent le chant des Cantiques convenables à l'événement qui interreſſoit ſi fort la Patrie, par une illumination bien ordonnée, & par les Fuſées qu'ils firent tirer.

LEUR aggrégation à l'UNIVERSITE' DE CAEN, leur a fourni l'occaſion de donner à leur zéle un nouvel eſſort, & toute l'étenduë exterieure dont il peut être ſuſceptible. Je paſſe ici le détail & l'Ordonnance de la Proceſſion que l'on trouvera imprimé ſeparément. Ceux qui ſont touchés des Spectacles de pieté, durent être entierement édifiés. Tout s'y paſſa avec une dignité convenable à la Religion ; & il

faut convenir que les Offices Divins ne ſe font nulle part avec tant de gravité & d'attention à toutes les bienſéances. On ſent que tout y coule des ſentimens du cœur & de l'habitude à les exprimer.

LES décharges de Pierriers & de Couleuvrines faites al veille furent réïterées ſur les cinq heures & demie du ſoir, pour annoncer au Public l'Illumination qui avoit été preparée. La façade du Bâtiment qui a plus de trois cens pieds de long & le Rondpoint exterieur de l'Egliſe furent éclairés, ainſi que toutes les croiſées. Les files de lumiere ſuivoient l'Architecture & Ornemens de l'Ordre Dorique.

SUR les Saillies des trois Pavillons on avoit formé ſix Pilaſtres de lumiere. Cette illumination reguliere & ſans confuſion, produiſoit un effet que les yeux ne ſe laſſoient point de contempler.

ON tira grand nombre de Fuſées de different calibre. A chaque mutation d'eſpece, on faiſoit une décharge de Couleuvrines & de Pierriers. Une Fuſée mît le feu à huit Dragons. Quatre de ces Dragons allumerent différentes Gerbes placées dans les Arbres, qui forment les Allées du Parterre & le firent paroître tout en feu. Quatre autres allumerent l'Artifice, qui étoit ſur la façade du Bâtiment. On put lire de fort loin les mots de VIVE LE ROI, dont les Lettres étoient de feu. Sur le Fronton parut un Soleil de la même matiere, dont les rayons pouſſoient cinquante pieds de Diametre. Ce même Artifice fit partir trois Boëtes garnies chacune d'une douzaine & demie de belles Fuſées. Plus de quatre-vingt Pots à feu, ou Volcans, formoient une eſpéce d'incendie.

AUX deux Pavillons du bout parurent deux Soleils tournans, accompagnés de deux douzaines de Pots à feu. L'Artifice fut terminé par une décharge ſemblable aux premie-

res, ſuivie de deux douzaines de Fuſées, du plus grand calibre & des mieux travaillées.

ON continua bien avant dans la nuit les décharges de Couleuvrines & de Pierriers, qui par leur diſpoſition ſe repondoient mutuellement.

PENDANT que les Habitans joüiſſoient des agrémens de ce Spectacle, l'Univerſité en preparoit la continuation ſur ſon terrain. Une Symphonie compoſée de toutes ſortes d'Inſtrumens & placée dans le vaſte Vaiſſeau de la Bibliothéque publique charmoit les oreilles, tandis que l'Illumination éblouiſſoit les yeux. Les Gens de goût n'en auroient pas demandé davantage.

EN faveur du grand nombre, qui ne pouvoit en joüir, on fit ſucceder le carillon des cloches & frequentes fanfares. Pluſieurs Fuſées previnrent l'Artifice preparé, & comme elles partoient de deux endroits oppoſés,* elles formoient un eſpéce de combat, qui imitoit le jet des Bombes. Animés de l'eſprit de ceux qui les lançoient, on voyoit ces feux ſe croiſer & ſe diſputer l'honneur de la victoire, des Soleils tournants & d'autres Artifices, éclairerent longtems ce défi. La beauté du Spectacle alla toujours en augmentant, & on tira des Fuſées du plus gros calibre, chargées d'Etoiles & de Serpenteaux, qui produiſoient une pluie de feu abondante. Un Ciel obſcur ſervoit de fond à tous ces traits de lumiére, que le Pinceau le plus habile ne ſçauroit nous rendre.

*Des Ecoliers firent une dépenſe en commun d'un grand nombre de fuſées volantes qu'ils firent tirer de deſſus les voutes de l'Egliſe de St. Sauveur pendant qu'on lançoit celles de l'Univerſité de deſſus un échafaut placé à la porte du Collége des Arts.

L'ADMIRATION qui avoit crû par degrés, fut pleinement ſatisfaite, & marquée par un applaudiſſement général.

LA nuit étant déja fort avancée, on ſe retira, après avoir donné à Mr. le RECTEUR & à tous ceux qui l'ont ſecondé, les Eloges que meritoient leur bon goût, leur magnificence & leur zéle pour le Grand Monarque, dont la prolongation des jours fait l'objet aſſidu des Vœux les plus ardens du Peuple François.

POUR perpetuer le ſouvenir des attentions miſéricordieuſes de la Providence Divine ſur le Monarque & la Monarchie, Mr. le RECTEUR du conſentement de toutes les Facultés a ordonné que le quinziéme de Février, jour de la Naiſſance du ROI, ſoit tous les ans pour l'Univerſité un jour Solemnel & une eſpéce de Fête, où, la Célébration des SS. Myſtéres dans tous les Colléges ſera ſuivie d'un Congé.

PUISSENT de nombreuſes années, en aſſurant le bienfait que le Ciel nous a accordé, multiplier ces témoignages publics de reconnoiſſance & d'allégreſſe.

ORDRE

De la Proceſſion des RR. PP. Benedictins.

LES BENEDICTINS prevenus de bonne-heure par un Mandement de Mr. le RECTEUR, du jour marqué pour la Proceſſion Générale en ACTIONS DE GRACE, invitérent des Abbayes voiſines ceux qu'ils purent avoir de leurs Confréres, pour donner à cette Cérémonie toute la pompe & l'éclat dont elle étoit ſuſceptible.

LE 24. à ſix heures & demie du Soir la Fête chez Eux fut annoncée par une décharge de Pierriers & la Vollée de toutes leurs Cloches. Le lendemain ſur les neuf heures du matin le ſignal pour le départ de la Proceſſion fut une nouvelle décharge. Le *Veni Creator* entonné ils partirent pour l'Egliſe des RR. PP. Cordeliers. Leur Suiſſe alloit ſeul & précédoit la Proceſſion. Derriere lui marchoient de front trois Religieux en Tuniques. Celui du milieu portoit le Bénitier, les deux autres les Encenſoirs. Ils étoient ſuivis de trois autres Religieux auſſi revêtus de Tuniques. Celui du

milieu portoit la Croix, les autres les Chandeliers. Marchoient enſuite, vingt-huit Religieux revêtus de Chappes riches & brillantes. Ils alloient deux à deux & les émules étoient parés uniformément. Au milieu marchoit le Cérémoniaire en Aube avec une Ceinture violette à Glans d'or. Les cinq Chantres ſur une ligne fermoient le Chœur. Derriere les Chantres étoient deux Religieux en Tuniques qui portoient chacun leur Texte, & faiſoient Diacre & Soudiacre Aſſiſtans, enfin le grand Prieur Officiant revêtu de ſa Chappe brodée en Or ſur un fond rouge, ayant à ſes côtés un Religieux de Troüard qui faiſoit Diacre, & un Religieux de Fontenay qui faiſoit Soudiacre revêtus de Tuniques de même parure que la chappe. Les autres Tuniques étoient brodées, ou de Drap d'Argent. Toutes formoient un coup d'œil propre à ſatisfaire les Spectateurs. La Proceſſion étoit fermée par trois Bedeaux. Le *Veni Creator* fut chanté dans le cours de la Proceſſion juſqu'aux Cordeliers. Le chœur repetoit la premiere Strophe après celles que les Chantres chantoient ſeuls.

En arrivant dans l'Egliſe des Cordeliers, les Benedictins en chappes prirent leurs places dans les chaiſes hautes du côté de l'Evangile. Les cinq Chantres devant le Lutrin & tous les Officiers de l'Autel dans le Sanctuaire. Après l'Oraiſon du St. Eſprit le Célébrant ſe plaça dans un Fauteuil au milieu du Sanctuaire. Se rangerent à ſes côtés les autres Officiers & y formoient un demi-cercle pour entendre le Diſcours Latin de Mr. le RECTEUR.

Le Diſcours fini on fit l'Appel. Les Benedictins dans leur rang partirent dans le même ordre qu'ils étoient venus pour aller dans l'Egliſe Paroiſſiale de St. JEAN. Après un RÉPONS de la Trinité ils chanterent le Pſeaume *Benedic anima mea Domino & omnia &c.* ſur le ſixiéme ton le plus Solemnel.

LE Chœur repetoit alternativement les deux premiers Verſets, & les Chantres chantoient ſeuls la ſuite du Pſeaume. En arrivant dans l'Egliſe ils ſe placerent comme aux Cordeliers.

APRES le Diſcours François prononcé par un Docteur en Théologie on commença la Meſſe. Elle fut chantée par la Muſique à la reſerve de l'Introït du Graduel & de l'Alleluia qui furent chantés par les Benedictins. Il parut qu'ils vouloient faire les cérémonies comme ils les font dans leur Egliſe aux grandes Solemnités ; mais il ne fut pas poſſible de les éxécuter à cauſe du grand nombre de Perſonnes dont le chœur étoit rempli. Ce qu'ils firent, cependant malgré ces embarras, étoit auguſte & fit regretter le reſte.

LA Meſſe finie le Célébrant entonna le *Te Deum Laudamus* dont les Chantres acheverent le premier Verſet, & le Chœur repeta toujours après les autres Verſets que les Chantres reprenoient. Ils revinrent à l'Egliſe des Cordeliers. Ils y reprirent leurs places ; & le grand Prieur Officiant y dit l'Oraiſon d'ACTIONS DE GRACES & l'Oraiſon pour le ROI, après laquelle il entonna l'Hymne *Te decet laus*, les Chantres ſeuls reprirent *Te decet hymnus*, & le Chœur, *tibi Gloria*, juſqu'à la fin. Après quoi ils s'en retournerent dans leur Abbaye, dans l'ordre qu'ils étoient venus. A leur rétour on y fit une décharge d'Artillerie.

ORDRE

ORDRE OBSERVÉ

Dans la Procession qui fut faite le vingt-cinq Novembre 1744. par l'Université de Caen, pour la Convalescence du ROI.

DOUZE Cavaliers du Régiment de PENTHIEVRE, le Mousquet sur le bras.

UN Ecclesiastique revétu d'une Chape portant une Croix, deux autres en Aube portant chacun un Chandelier avec un Cierge.

ENVIRON deux mille Écoliers des Colléges de l'Université portants en leurs mains des branches de Laurier différemment ornées.

DOUZE Soldats du Régiment de Penthievre.

UN Cordelier vêtu d'une Aube & d'une Tunique portant une Croix avec deux Novices portants chacun un Chandelier & un Cierge de Cire.

Le Messager général.
Seize autres Messagers.
Quatre Papetiers.
Deux Parcheminiers.
Deux Ecrivains.
Deux Enlumineurs.
Deux Relieurs.
Le Libraire-Imprimeur.
Le Sonneur de Cloches.
L'Horlogeur.
Deux Chirurgiens.
Les Sieurs Superieur & Prêtres de l'Oratoire.
Les RR. PP. Jesuites.
Les RR. PP. Cordeliers.
Les RR. PP. Jacobins.
Les Sieurs Prieur & Chanoines Reguliers de Sainte Croix.
Les RR. PP. Carmes.

Les Sieurs Prieur & Chanoines Reguliers de l'Hôtel-Dieu.
Les Sieurs Abbé & Chanoines Reguliers du Pleſſy Grimoult.
Les Sieurs Abbé & Religieux Duval.
Les Sieurs Abbé & Chanoines Reguliers de Sainte Barbe.
Les Sieurs Prieur & Religieux de Royal-Pré.
Les Sieurs Abbé & Religieux de Barbery.
Les Sieurs Abbé & Religieux d'Aulney.
Les Sieurs Abbé & Religieux de Belle-Etoile.
Les Sieurs Abbé & Religieux de Mondée.
Les Sieurs Abbé & Religieux d'Ardenne.
Les Sieurs Curé, Prêtres & Tréſoriers de Saint Jean.
Les Sieurs Curé, Prêtres & Tréſoriers de Saint Pierre.
Les Sieurs Curé, Prêtres & Tréſoriers de Saint Sauveur.
Les Sieurs Doyen, Chanoines & Chapelains de l'Egliſe Collégiale du Saint Sépulchre.
Les Sieurs Abbé, Prieur & Religieux de l'Abbaye Royale de St. Etienne de Caen, faiſant l'Office.
Les Doyen Principaux & Profeſſeurs de la Faculté des Arts.
Les Doyen, Profeſſeurs & Docteurs Aggregés de la Faculté de Médecine.
Les Doyen, Profeſſeurs & Docteurs Aggregés de la Faculté de Droit Civil.
Les Prieur, Doyen, Profeſſeurs & Docteurs Aggregés de la Faculté du Droit Canon.
Les Doyen, Docteurs & Profeſſeurs de la Faculté de Théologie.
Huit Bedeaux, avec leur Maſſe d'Argent.
Le Greffier Secretaire de l'Univerſité.

MONSIEUR LE RECTEUR.

Mr. le Lieutenant Général du Bailliage, Conſervateur des Priviléges Royaux de l'Univerſité, Mr. le Procureur du Roi.
M. le Greffier de la Juriſdiction Apoſtolique.
Les deux Avocats, le Procureur & le Promoteur de la Juriſdiction Apoſtolique.
Les Avocats & Procureurs Eccleſiaſtiques.
Les Avocats & Procureurs Civils.
Le Notaire de la Juriſdiction Apoſtolique.
Le Garde de la Bibliothéque.
L'Appariteur général de la Juriſdiction des Priviléges Apoſtoliques.
L'Appariteur général de l'Univerſité.

DOUZE Soldats fermoient la marche de cette Proceſſion qui fut conduite dans un ordre parfait, par douze Maîtres de Cérémonie, revêtus d'Aube avec des Ceintures de Soye rouge.

DEUX Compagnies du Regiment de PENTHIEVRE répanduës ſur les aîles de cette nombreuſe & reſpectable Aſſemblée, la défendoient contre l'affluence du Peuple.

MANDATUM
RECTORIS
UNIVERSI STUDII CADOMENSIS.

NOS PETRUS BUQUET, PRESBYTER, SACRÆ Theologiæ Doctor, Univerſitatis Bibliothecæ Præfectus, Eccleſiæ Parochialis Sancti Salvatoris Paſtor, & univerſi Studii Cadomenſis RECTOR: *Reverendiſſimis in Chriſto Patribus DD. Epiſcopis, Bajocenſi prædictæ Univerſitatis Cancellario, Lexovienſi, & Conſtantienſi, Privilegiorum Apoſtolicorum ejuſdem Univerſitatis Conſervatoribus: D. Præfecto Cadomenſi Conſervatori Regiorum Privilegiorum, & ejus Legato Generali*, Salutem.

QUOD *ardentibus votis expetebamus, quod effuſis lacrymis poſtulabamus omnes, illud ſingulari Supremi Numinis beneficio tandem conſecuti ſumus. Qui mediâ morte haud ita pridem tenebatur* REX CHRISTIANISSIMUS, *felicioribus auſpiciis integram ſanitatem recuperavit.*

GALLOS, quorum notus eſt in ſuos Reges amor, ingraveſcente morbo invaſerat tremor ac mœror acerbiſſimus: at ipſo redivivo, mœrori ſucceſſit lætitia, quam inſigni varioque ad futuri tem-

poris memoriam monimento, his diebus gens noſtra ſignificavit.

HUJUS porrò *lætitiæ cauſa eſt admodùm gravis. In ſalute REGIS poſita eſt Regni ſalus. Quid non ſperet Gallia, cùm Sceptrum teneat benevolus ac beneficus Princeps, pietate magnus, veræque Religionis acerrimus defenſor, ſcientiæ Politicæ peritiſſimus, Exercituum impavidus ac ſtrenuus Imperator, Hoſtium terror, noſtri amores, noſtræque deliciæ!*

NEFAS eſſet noſtram in publico illo & communi gaudio ceſſare Academiam; tot ab optimo parente cumulatam Beneficiis, tot adornatam Privilegiis, gratum ac memorem animum, publico teſtimonio, eoque, pro ſuâ in Sacram Majeſtatem Religione ac fide, ſanctiſſimo, non teſtificari; & cui in partem cecidit Ars dicendi, ſilentium agere, ubi omnia tanti Herois præconio etiamnum perſonant.

EAMOB REM Decanis, *Doctoribus, ac Profeſſoribus omnibus ritè convocatis & conſentientibus DECREVIMUS convocandam ad diem vigeſimam-quintam hujus menſis totam Univerſitatem in Ædem RR. PP. Franciſcanorum, indè comitantibus omnibus ſuis quo decet piiſſimo ritu proceſſuram in Ædem quæ ſacra eſt Divo Joanni, in quâ poſt ſacram Concionem, quæ in totâ Urbe ante meridiem unica habebitur, Sacro-Sanctum Miſſæ Sacrificium ſolemniter celebretur, debitæ immortali & omnipotenti Deo pro RESTITUTA REGIS VALETUDINE, gratiæ perſolvantur, votaque & preces fundantur pro impetrandâ in poſterum REGIS ac REGINÆ, SERENISSIMI DELPHINI, totiuſque Regiæ Proſapiæ incolumitate, ad Chriſtianæ Religionis & Eccleſiæ Catholicæ decus & firmamentum, ad Literarum, & hujus Academiæ ſplendorem & incrementum, ad Regni amplitudinem, ad Europæ totius tranquillitatem ac pacem, peractiſque rebus divinis, quo proceſſum fuerit eodem omnes ordine redeant.*

ITAQUE, rogamus vos, ut veſtrâ, vel ſaltem Vicariorum Generalium præſentiâ, prout hactenus in pari causâ laudabiliter obſervatum eſt, nos RECTOREM, Decanos, Doctores, ac Pro-

ſeſſores, rebus divinis operam daturos ſolemni Habitu, cum ſacris Trabeis, & alio convenienti ornatu cohoneſtare velitis.

MANDAMUS omnibus Eccleſiis Collegiatis, Abbatibus, Prioribus, Paræciarum Rectoribus, Presbyteris, Religioſorum Conventibus, tàm in hâc Urbe, quàm in Suburbiis aut alibi conſtitutis & manentibus, in hujus Academiæ Corpus Aggregatis, ut Habitu ſolemni & pretioſiſſimo, Crucibuſque præeuntibus; Officiariis juratis, tàm Urbanis quàm Ruſticis, ut cum propriis Officiorum ſuorum Inſignibus ad conſtitutam diem in prædictâ Æde R R. P P. Franciſcanorum, horâ ipsâ octavâ matutinâ, quâ & Nos aderimus, compareant.

PRÆTEREA mandamus ut omnes Eccleſiæ, quæ vel in Urbe vel in Suburbiis ſitæ, jure Aggregationis utuntur, æris Campani modulato plenoque ſono publicum, ut par eſt, gaudium teſtentur, tùm pridiè Solemnitatis ſub veſperam horâ ipſâ octavâ, tùm ipsâ ſupplicationis die horâ ſextâ matutinâ, nec-non eâ quâ procedetur, & denique octavâ ſerotinâ. Huic Mandato ſi qui audientes non fuerint, meritæ pœnæ obnoxios fore ſe intelligant.

INSUPER ex omnium Facultatum conſenſu præcipimus ut deinceps quotannis dies decima quinta Februarii, quæ Natalis eſt CHRISTIANISSIMI REGIS, ſit etiam Feſta & ſolemnis in totâ Univerſitate; omneſque Scholæ poſt Sacrum, horâ octavâ matutinâ, in ſingulis Collegiis celebratum, à lectionibus vacent: interim, ut ad noſtram quæ in Scholis verſatur juventutem hæc præſens perveniat lætitia, ferias imperamus à pridie ſolemnis ſupplicationis quatriduum celebrandas.

DENIQUE quotquot ita ſunt affecti, ut valeat apud eos pietas in Deum, in REGEM amor & obſervantia, in Academiam ſtudium ac benevolentia: hos omnes magnopere hortamur, ut hunc noſtræ Univerſitatis cœtum pro gravitate ac dignitate cauſæ Celebritate ſuâ cohoneſtare non dedignentur.

DATUM Cadomi in noſtrâ Congregatione Generali habitâ in

Majoribus Scholis Universitatis, die undecimâ Novembris, an. 1744. sub nostro & Scribæ Generalis Regis Consiliarii Chirographo.

BUQUET,
Rector.

De Mandato Amplissimi D. D. Rectoris;
BUNEL, Secret.

MANDATUM RECTORIS UNIVERSI STUDII CADOMENSIS.

CUM præcipuæ Rectoris partes sint ut disciplina & ordo in publicis quibuscumque Universitatis Celebritatibus à Discipulis observentur : cumque non semel effectum sit ut permulti non modò spatium impediverint, quo Academici aliique viri Proceres ad destinatas sibi sedes progrederentur, sed etiam has ipsas sedes ocupare olim præsumpserint, Professoribus, aliisque ad eos coercendos præpositis insultaverint, & Ceremonias Congregationesque inconditis Clamoribus, Cachinnis & Tumultibus perturbaverint; officio nostro deesse jure videremur, nisi tam inordinatæ licentiæ frenum adhibere satageremus.

QUO circa volumus ut ad supplicationem solemnem quæ die vigesimâ-quintâ hujus mensis habebitur ab Universitate omnibus suis comitantibus, pro RESTITUTA REGIS CHRISTIANISSIMI FELICITER VALETUDINE, Scholastici omnes, & singuli omnium Collegiorum, Ramos in manibus tenentes

conveniant horâ octavâ matutinâ in Ædem ſacram RR. PP. Franciſcanorum, inde eâ quâ decet modeſtiâ, cum ordine proceſſuri in Ædem ſacram ſanctiſſimo Præcurſori, in quâ ſedes ſibi determinatas ab Univerſitate occupent. Eos enixè primùm rogantes & hortantes, ut comitate & pietate inſignes, omni honore eos omnes proſequantur qui cœtum noſtrum Academicum præſentiâ ſuâ cohoneſtabunt : deinde eâ totâ quâ pollemus authoritate prohibentes, ne quiſquam ex Gymnaſiorum Alumnis ſedes Academicas aliiſque Proceribus viris præparatas occupet, ſolemneſque gratiarum Actiones perturbet.

QUOD ſi quis Contumax fuerit & Rebellis, futurum ſciat ut ad Univerſitatis Tribunal, quàm primùm ſiſtatur debitâ pœnâ mulctandus, turpiter etiam ab ejus gremio omnique gradu in eâ conſequendo excludendus, idque ad ſolam querelam ſolumque teſtimonium Profeſſorum, aut aliorum quorumcumque quibus hujus-ce diſciplinæ Cura commiſſa fuerit : Quod ut omnibus notum ſit præcipimus UT HOC NOSTRUM MANDATUM inter Scholarum exercitia publicè legatur, & in locis omnibus conſuetis ab Univerſitatis Apparitore affigatur.

DATUM Cadomi in Ædibus noſtris die vigeſimâ Novembris, anni 1744. *ſub noſtro & Scribæ Generalis Chyrographo.*

BUQUET,
Rector.

De Mandato Ampliſſimi D. D. Rectoris,
BUNEL, Secret.

AD

SOLEMNEM UNIVERSITATIS CADOMENSIS SUPPLICATIONEM ET GRATIARUM ACTIONEM PRO RESTITUTA LUDOVICO DECIMO QUINTO *VALETUDINE*

ORATIO.

ILLUXIT tandem felix & fausta Dies, quâ Celeberrimæ Cadomensi Academiæ, suam LUDOVICO REGI CHRISTIANISSIMO, restitutam sanitatem gratulari licet, *VIRI SPECTATISSIMI.* Publicum hoc gaudium celebraturi, tot, iique Illustrissimi omnium, non hujus Urbis tantùm, sed & totius Provinciæ Ordinum Proceres justo in Regem suum amore. capti, ejusque saluti & incolumitati consultum esse cupientes, ad hunc cœtum Academicum undique confluxere.

PROH Deus Immortalis! Quanta fuit omnium haud ita pridem Gallorum Trepidatio! Quàm luctuosa Comploratio! Cùm optimi Principis valetudinem, quâ nostra omnium vita salus que continetur, repentino gravique morbo tentatam esse, nostras feralis nuncius aures impulit! Sed ô felicem rerum immutationem, statim atque Regem amantissimum morbo & omni periculo liberatum melior fama tulit! Quanta ubique Alacritas! Revivisçente Rege suo, tota visa est revivisçere Gallia quæ mœrore & luctu penè erat intermortua.

SIC dilecto præ cæteris huic Imperio opitulari amat Supremus

Supremus ille humanæ ſortis Arbiter, cujus tutela laborantibus nobis in luctuoſo illo diſcrimine, cum unicum rerum noſtrarum fortunarumque columen & præſidium jam jam videbamur amiſſuri, idcircò adfuit eò præſentior, quò erat expectata minùs, ut ſui erga nos amoris amplitudinem novo quodam miraculo comprobaret.

ENIM-VERO, Auditores, ut intelligatis quantùm illud fuerit ſummi Numinis Beneficium reſtituto Rege, quàmque juſta ſit grati ac memoris animi teſtandi cauſa, rem totam paulò altius mecum repetite. Cogitate, quæſo, quæ fuerit rerum facies, ex quo LUDOVICUS DECIMUS QUINTUS, poſt inſignes Victorias, CAROLO ſexto Romanorum Imperatori pacem conceſſit. Hanc nobis gratulabamur omnes; Uberrimos ejus fructus gaudio triumphans Europa ferebat, cum mors inopina CAROLI motuum novorum, diſcordiarumque fomitem præbuit, ſimulque providam LUDOVICI mentem difficultatibus intricatiſſimis tentavit.

SCILICET, poſt turbulentiſſimas quibus undequaque acti agitatique fuerant CAROLI Prædeceſſorum Principatus tempeſtates, ſucceſſoris, ſeu novi capitis Imperii delectus, nimii erat momenti, quàm ut hunc Gallia negligeret, quaſi nullam ex eo, cujuſcumque demùm foret, utilitatis propriæ, aut dignitatis & famæ jacturam eſſet paſſura. Sciebat etenim LUDOVICUS veram ſummamque populorum felicitatem à principibus ſuis potiſſimùm pendere. Perſpiciebat Rex prudentiſſimus quanti referret ad Imperium evehi non Principem aliquem obvium, ſed ſelectum è turbâ, quem commendaret non ſolùm excelſus & erectus, verùm humanus etiam & probus animus, qui dignitatem ſuam, non modò bellicâ virtute, ſed conſilio quoque & prudentiâ tueretur, quique ad fovendam alendamque in Republicâ Chriſtianâ pacem ac tranquillitatem eſſet inſtructior.

EX illuſtriſſimâ vetuſtiſſimâque BAVARORUM familiâ Principem ſeligunt qui jus in eligendo habent. Plaudunt ſimul & Acclamant Germanorum Proceres: at ut irritam Electionem faciat, quid non molitur, quas non adhibet machinas Regina tàm potens quàm Majorum gloriæ perſtricta fulgoribus! CAROLI Primogenita cunctorum ſe ejus Regnorum hœredem agit: Imperiale Sceptrum è ſuis abripi manibus impatiens, cum ad illud jure ſucceſſionis adſpirare ipſa non poſſit, hoc Principi quem ſibi thori ſocium aſſumpſit deferendum exiſtimat & perſuadet ſibi. Sub ſpecioſo totieſque his temporibus decantato æquilibrii inter Europæ Principes prætextu has ſpes agitat, hæc ambitioſa conſilia volvit uſque & revolvit animo Regina, ut Aviti ſanguinis, ſic odii & invidiæ in Borbonios & Principes Socios Hæres.

QUOT inde Bella! Quanti inde armorum tumultus! quàm multæ conſpiratæ factionum partes! Dum Imperatorem inauguratum non unus hoſtis petere, ſed multiplex aggreditur, principem arctiſſimâ neceſſitudine ſibi devinctum auxiliaribus copiis juvat LUDOVICUS: Gallicæ virtuti cuncta cedunt obvia. Primò impetu Praga occupatur, tota denique Bohemia BAVARO jam coronato brevi dierum intervallo ſubditur.

ANNO equidem ſequente, ſubitâ & inopinatâ (cujus cauſa latuit) Principis aliunde ſtrenui, ſed ſubdolis fortaſsè Gallici nominis hoſtium artibus decepti, ſeceſſione factum eſt, ut in Germaniâ minùs proſpero pugnaretur exitu: hâc ſeceſſione Hungari feroces ac prævalidi, quas ſtrages in Bavariâ non ediderunt? Violatæ humanæ divinæque leges, everſæ paſſim privatæ ac publicæ ædes, & fumantibus etiamnum ruinis inſepultæ, Templa diruta, ſpoliatæ Aræ, omnia igne ferroque latè depopulata, adeò ut nullus extet infortunatæ hujus Ditionis, olim florentiſſimæ, angulus, in quo im-

preſſa altius ad ſeculorum horrorem omnium, impotentis iræ, inſolentis contemptûs, barbaræ feritatis veſtigia non extent. Et inter tot illatas, ſpreto omni etiam belli jure, clades, tot injurias ceſſabit LUDOVICUS? Auguſtiſſimæ deerit Familiæ, quæ Galliæ ipſo Ditionum ſuarum diſpendio non defuit? Non ſinit æquitas: non patitur Gallorum fides. LUDOVICUS aviti nominis & domeſticorum exemplorum memor advolat ſuis imperaturus ipſe exercitibus, ut quo diutius quievit, quantus bello ſit, iis ſplendidius oſtendat, qui patientiam ejus ſtudiumque pacis in mollitiem vertebant.

ET verò quot ex generoſo illo conſilio conſecuta miracula! Stupemus tàm incredibilem hujus anni præſertim tàmque immenſam felicitatem, tot ſecunda prælia, tot collectas ubique lauros, tot urbes captas, everſa tot propugnacula, quæ nullâ vi hominum expugnari poſſe videbantur. Stupemus Belgium tot illuſtratum victoriis, quot militum noſtrorum greſſibus peragratum, ſed ſtupere deſinet quiſquis tot rerum præclarè geſtarum, tot miraculorum fontem attentius inquirere voluerit. Hoc robur ſcilicet, hos tuis animos addebas LUDOVICE, Bellicorum laborum omnium teſtis, ſtimulator, comes, & ſocius. Sive aſſiliret ad muros miles, ſive cœcos ad mœnia foſſarum anfractus iniret, facienda, REX MAGNANIME, præſcribebas. Ad mandata exequenda largis excitabas donativis, inter flammantes tormentorum globos ibas imperterritus, nunc in opere, nunc in agmine militi mixtus, manè, ſerò, ubique tuis conſpicuus, ubique beneficus, ubique tuorum commodis & ſaluti invigilans.

STATUERAT enim fortiſſimus Imperator, nullum in bello efficacius eſſe incitamentum ad accendendos militum animos, Ducis præſentiâ: illic ſe mori poſſe, ubi poteſt miles, ardentiùs procedere operas, pugnari acriùs, conſiſti

pertinaciùs ſub tanto virtutis & præclaro factorum hortatore & judice. Et veriſſimè quidem : Abeſt enim Imperator ? languet militum virtus. Adeſt ? creſcit illa & opes animumque à periculis , igne, ferro , ipsâque morte ſumit.

ACTUM tandem erat de Belgio. Reliquæ ejus Urbes, ejus propugnacula ſuis emota ſedibus , LUDOVICO ſe ſubmiſiſſent : poſitò ſupercilio VICTORIS LUDOVICI pedibus advolvi hoſtes ſuperbiſſimos, Europa partim invidiâ , partim terrore perculſa jam mirabatur , cùm trajecto Rheno in ditiſſimam hujus Imperii Provinciam irrupit, omnia ferro ignique uti confidentiùs ſperabat vaſtaturus Princeps ut artis Bellicæ peritiſſimus , ſic odio in Galliam maximè incenſus. Suos ut tueatur maximis itineribus exercitum progredi jubet AUGUSTISSIMUS LUDOVICI MAGNI PRONEPOS, primâ in acie verſatur ipſe & agmen ducit tanti nominis hæres non degener. Viam ſibi ad illuſtriores Triumphos ſternit : jam terror tremorque Germanos invaſerat , nullâ obſidione ſuſceptâ , furtis & latrociniis intenti, jam eodem , quo venerant , cum Duce , receptui conſulebant : cùm proh dolor ! periculoſi ancipitiſque vis morbi ex improviſo Gallicum Heroëm occupat & opprimit.

SISTITE hîc Duces magnanimi , militeſque ſtrenuiſſimi. Quot & quanta vobis , ſimul & nobis impendent mala ! Quàm feralis, quàm horrida rerum facies ſeſe aperit ? Deſinant triumphales cantus , flebilibuſque modis mœrorem & luctum omnes teſtentur. Minatur fulmen miſerorum capitibus , ingeminant tonitrua , & horriſono fragore perculſa tota contremiſcit Gallia.

ENIM verò , auditores , quot novi de Rege afferebantur nuncii, tot novi nobis incutiebantur terrores. Hinc communis illa ſinceraque in tam chari capitis periculo totius regni comploratio.

SED ô invictam & REGE CHRISTIANISSIMO dignam animi magnitudinem! Magno ſpiritu videt ultima LUDOVICUS: & qui mortem mediâ in bellorum aleâ laceſſere didicerat, hanc in aperto vitæ diſcrimine properantem, ſecurus & ſui compos expectat. Jam in auxilium viæ divino illo Pane Angelorum, cæleſtique epulo ſe providâ pietate refocillat: propter repetitos morbi gravius ſuccutientis aſſultus, ad Sacrum illud confugit oleum quo mater Eccleſia ſuos ungit fovetque, eos ut contra mortis & humanæ ſalutis hoſtium irruptionem paratiores reddat Athletas: ſupremo Numini ſe totum tradit, & à quo vitam & ſceptrum accepit, ipſi vitam & ſceptrum volens lubenſque reſtituit, ac ſe totum litat ac devovet.

IN hoc ancipiti rerum cardine, in hâc fati miſeriâ, communibus totius populi votis & precibus exorari ſe patitur, *pater miſericordiarum;* idem *Deus totius conſolationis, qui vulnerat & ſanat, deducit ad inferos & reducit*, Populis Patrem optimum, Aulæ Caput ſuum & Principem, exercitibus Imperatorem invictum, cunctis Regni ordinibus ſuum decus, Gallis omnibus ſuum amorem & delicias placatus redonat. Qui exindè plauſus! Quàm lætæ voces! Quæ gratulationes! Quæ gratiarum actiones! Quàm effuſa totius gentis per omnes latè Provincias gaudia!

QUANTÆ præſertim in hâc urbe fideliſſimâ paſſim extiterunt ſigna lætitiæ! Solvi ad omnes Aras pro ſervato REGE optimo, omnipotenti Deo, grates ſolemni pompâ & apparatu. Feſtis undique pyris lucere Compita; continuari dies noctibus accenſis ubique funalibus. Coruſcare cælum ejaculatis Tubulorum nitratorum ignibus, multiplices figuras referentibus, multiplices jocos facientibus: exaudiri Tubarum clangoribus, blandioribuſque fiſtularum ſonis, ac terribilium tormentorum fragoribus, permixtæ civium

acclamationes: omnes certantibus ſtudiis prædicare LUDOVICI DECIMI QUINTI laudes, & fauſtos ac de ſuis plurimos apprecari dies: uno verbo nemo fuit qui voci aut ſumptibus parceret, ut exultantis animi alacritatem teſtaretur, quia nemo fuit qui ſuo in Regem amori [quæ Cadomenſium propria laus ſemper fuit] modum ſtatueret.

QUÆ amore & obſervantiâ, in Regem chariſſimum, cum aliis omnibus, non hujus Urbis tantùm, ſed etiam Imperii Gallici Ordinibus certabit ſemper celeberrima hœc Cadomenſis Univerſitas, hujus amoris & ſtudii ſui, reſtitutâ valetudine Regis, publicum Teſtimonium, illudque pro ſuâ in Sacram Majeſtatem Religione ac fide, ſibi, inſigni aliquo monumento conſignandum cenſuit.

QUAM celebrat hodiernâ die Supplicationem, publicamque gratiarum actionem, ne citiùs celebraret obſtitere ſolemnes ſcholarum feriæ, at ex quo ſingulos Doctores & Profeſſores ad munia ſingula revocavit Dioniſialium Pompa, hoc præcipuum habuit propoſitum ut quàm primùm Oratorem deſignaret, diemque his ſolemniis indiceret.

NE diutiùs igitur noſtra vos moretur Oratio, properate ſanctiſſimi rerum ſacrarum Antiſtites, iidemque fidiſſimi apud omnipotentem Deum ampliſſimi hujus ordinis interpretes, properate hanc Urbem feſtis perſonare cantibus, & dignas ſoſpiti Deo pro tanto in Gallos merito grates rependere: & dum oblatione agno inviolato litabitis, hæc ad ſupremi illius regnantum Regis & Regnorum moderatoris ſolium, noſtro omnium nomine, vota tranſmittite. VIVAT LUDOVICUS, vivat ad Religionis incrementum, ad Galliæ felicitatem, ad literarum decus & ornamentum. Vivat ut omnes ad ejuſdem fidei unitatem reducat, Galliam ſtabili & æternâ pace componat, priſtinum literis ſplendorem reſtituat. Vivat, & amet dici Religionis vindex, Galliæ Pater,

literarum Patronus. Vivat, & cum naturam expleverit satietate vivendi, quàm cœlestibus præmiis dignus, quàm dilectus suis, etiam alienis, quàm Eruditorum Monimentis decorandus, tàm serus in supernâ Patriâ Gentiles numero divos augeat.

Hæc publicè pronuntiavit in Choro Ecclesiæ RR. PP. Franciscanorum, Dom. PETRUS BUQUET, *Presbyter, Sacræ Theologiæ Doctor, Ecclesiæ Parochialis Sancti Salvatoris Pastor, & Universitatis Rector, Præsentibus Academicis Proceribus, & adstante maximâ Virorum illustrium frequentiâ, die 25. Novembris* 1744.

DISCOURS
SUR LA
CONVALESCENCE
DU ROY,
PRONONCÉ DANS L'EGLISE Paroiſſiale de S. Jean, par M. EPIDORGE Docteur en Théologie ancien Profeſſeur d'Éloquence, ancien Recteur de l'Univerſité de Caen, & Curé d'Aunay.

Le 25. Novembre 1744.

Lætabimur in Salutari tuo, & in nomine Dei noſtri magnificabimur.

Nous nous réjoüirons à cauſe de votre Salut, & nous nous glorifierons dans le nom de notre Dieu. Pſeaume 19. Verſ. 5.

NOUS ne ſommes pas invités à participer en ce jour à une Fête mondaine & profane. La majeſté du lieu ſaint qui nous réunit, le pompeux appareil de cette cérémonie, le Prêtre de l'Eternel déja placé dans ſon redoutable Sanctuaire, le Sang de l'Agneau ſans tache qui va bientôt couler ſur l'Autel, les Perſonnes les plus

distinguées de tous les Ordres, de tous les Rangs, de tous les états prêtes à s'unir au Divin Sacrifice, & à offrir l'encens de leurs Vœux & de leurs Priéres, le motif intéressant qui nous assemble, toutes ces circonstances si nobles, si saintes, si singulieres ne nous annoncent rien que de grand, que de respectable, rien qui ne respire la Réligion & la piété.

IL ne faut pas, MESSIEURS, en être surpris ! Le Seigneur a signalé en notre faveur toute l'étenduë de ses miséricordes. Il a éxaucé son Peuple, comme il éxauça autrefois Israël, dans le jour de son affliction. *Le nom du Dieu de Jacob l'a couvert d'un Bouclier impenetrable Son secours est déscendu de Sion, & il s'est montré son défenseur du sommet de la sainte Montagne.* FRANCE, vous étiés dans la douleur & dans l'accablement : vos jours de Fêtes étoient changés en des jours de tristesse & de deüil. Vous marchiés la tête baissée, & portiés de toutes parts des pas incertains & errants : *Vous cherchiés quelqu'un, qui sechât vos larmes, & vous ne trouviés personne pour vous consoler.*

GRAND ROI, qui êtes sur la Terre notre plus grand amour & toute notre gloire, le Ciel a voulu nous apprendre combien Vous nous étiez cher ! Il a menacé vos jours, & la terreur a saisi vos fidéles Sujets. *Ils ont dormi sur la cendre & sur la poussiere* : nos Temples ont retenti jour & nuit de leurs soupirs & de leurs sanglots : la fumée de leurs sacrifices continués s'est élevée au plus haut des Cieux : la même main, qui Vous avoit frapé, & qui par ce coup fatal sembloit nous annoncer votre mort & notre perte, vous a rendu la vie, & en même-tems assûré notre bonheur. *Nous nous rejoüirons à cause de Votre Salut, & nous nous glorifierons dans le nom de notre Dieu ; Lætabimur in Salutari tuo, & in nomine Dei nostri magnificabimur.*

NON, MESSIEURS, n'ouvrons plus notre bouche pour

exprimer la juſte frayeur, dont nous avons été penetrés. Donnons un libre cours à la joye renfermée juſqu'à preſent dans nos cœurs ; joye d'autant plus permiſe, qu'elle eſt fondée ſur la Verité, ſur la Juſtice, ſur notre devoir : que dis-je, joye fondée ſur la volonté de Dieu même, qui nous a rendu le plus tendre objet de nos déſirs, un Prince qui ſera couronné de gloire, procurera le repos à ſes Sujets, affermira leur félicité.

RENDONS, MESSIEURS, rendons à l'Etre ſuprême d'éternelles actions de graces pour un bienfait ſi grand, ſi ſenſible, ſi marqué. En perdant LOUIS, que je nommerai le BIEN-AIME', tout paroiſſoit à craindre ; en recouvrant LOUIS LE BIEN-AIME' tout paroît à eſperer ; voilà le fondement de votre joye, le motif de Votre gratitude, ce qui nous engage à préſenter à l'Eternel l'auguſte Sacrifice que nous allons offrir, & ce qui va faire la matiere de ce Diſcours & tout le ſujet de vos attentions.

PREMIERE PARTIE.

IL arrive ſouvent des pertes ſenſibles dans un état, mais dont les ſuites ne ſont pas toujours dangereuſes. Un Prince éclairé, que guident la ſageſſe & la prudence, veille à ſa conſervation, & ſçait bientôt les réparer : attentif à connoître le mérite, & à diſtinguer les différents caractéres des plus excellents génies, qui ſe rencontrent dans ſon Royaume ; ſi le ſort commun à tous les Hommes enleve une Perſonne conſtituée en dignité, auſſitôt un autre lui ſuccede, également capable de remplir les devoirs de ſa Charge & de s'en aquiter avec honneur. Mais que n'a-t-on pas à craindre dans certaines conjonctures, quand on perd, ou qu'on eſt menacé de perdre un Grand ROI, qui gouverne ſon

Peuple avec une tendreſſe de Pere, & qui eſt la terreur de ſes Ennemis.

VOUS l'avez reſſentie, MESSIEURS, cette crainte, & elle n'étoit pas ſans fondement. Vous vous racontiés avec plaiſir les grands exploits de Votre BIEN-AIME' MONARQUE : Vous vous les faiſiés répéter mille fois pour les admirer : vous étiés charmé de ſon courage, de ſa bravoure, de ſon intrépidité : vous le voyés avec une crainte mêlée de joye s'approcher de la tranchée, & affronter avec un viſage ſerein les plus grands perils : vous appreniés avec des tranſports, qui étoient ſuivis de vos acclamations, que Menin, Ypres, la Kenoque, Furnes étoient rangées ſous ſes Etendarts : que ces Peuples vaincus le reconnoiſſoient volontiers pour leur Maître, & lui prodiguoient leurs applaudiſſements.

VOUS le remarquiés ailleurs, malgré les ſoins multipliés, que cauſe la Guerre & ſes horreurs, non moins le Pere de ſes Soldats, que le vengeur de l'injure faite à ſa Nation, encourager les uns par ſon exemple, les autres par ſes paroles & ſes largeſſes, s'attriſter ſur les morts, viſiter les Hopitaux, conſoler les malades & les bleſſés, veiller à leurs beſoins, fournir à tous les ſecours neceſſaires, & deſcendre juſqu'au plus ſimple détail pour les ſoulager.

PRINCE jaloux du bonheur de nos Armes, Vous admiriés en ſecret ſes vertus, & gemiſſiés de ſes Conquêtes ? Vous voulés en arrêter le cours, ou du moins en diminuer l'éclat par celles que vous medités ? Comptant ſur vos forces, vous oſés paſſer ce Fleuve, qui ſert de limites à vos Etats ? Arrêtés des pas téméraires ! LOUIS inſtruit de vos deſſeins vous fera repentir de les avoir conçus. Bientôt, comme un Aigle rapide vous allés le voir fondre ſur vous. Il part, il vôle à votre rencontre, vous reculés dé-

ja d'effroi, ſon bras victorieux va vous faire éprouver . . . .

NON, MESSIEURS, je me trompe. LOUIS, vous le ſçavez, eſt arrêté au milieu de ſa courſe. Une maladie aiguë, qui s'augmente comme par degrés, fait craindre pour ſa vie. Une REINE AUGUSTE, les délices de la France, eſt partie pour recevoir les derniers ſoupirs d'un Epoux qu'Elle cherit, & dont Elle voudroit prolonger les jours en verſant tout ſon ſang. Un DAUPHIN digne fruit de leur ſainte union, & notre unique eſpoir dans une circonſtance ſi cruelle, de jeunes PRINCESSES auſſi vertueuſes qu'éplorées ſuivent triſtement ſes pas.

ON employe cependant les remedes les plus ſalutaires, les plus ſpecifiques; les Maîtres de l'Art ont épuiſé tout leur ſçavoir. Ceux qui approchent ſa Perſonne ſacrée gardent un morne ſilence, & paroiſſent dans la conſternation. On lit ſur leurs viſages pâles & défigurés la crainte qu'ils cachent au fond de leurs cœurs. Déja un zélé Pontife lui dit, comme le Prophete au Roi Ezechias, penſés à vous, le peril eſt évident, déja ce GRAND ROI, que la grace remuë, ſe tourne du côté de ſon Dieu : déja il a donné des marques d'une ſincere douleur, d'une ardente charité, d'une humilité profonde : déja il a reçû le Saint des Saints. On lui applique enfin le dernier remede que l'Egliſe accorde à ſes Enfans. Le mal augmente, & bientôt on annonce qu'il n'y a plus rien à eſperer. Ciel ! quelle affreuſe nouvelle pour ceux qui conſervent un cœur veritablement François.

LE trouble ſe répand dans tous les Etats. La crainte qui fait croire ce moment fatal plus proche, redouble les allarmes. Les Prêtres montent à l'Autel, & cherchent dans le Sacrifice de la mort de JESUS-CHRIST une ſource de vie pour le Prince qu'ils regrettent. La Victime adorable eſt expoſée à la douleur publique. Les Miniſtres du Seigneur

& le Peuple en foule rempliſſent nos Temples, penetrent juſqu'aux pieds du Sanctuaire, embraſſent les Autels, mêlent confuſément leurs Vœux & leurs Priéres, & s'efforcent de les faire monter au Trône de l'Agneau. Ces hommes de tous les Ordres, qu'une piété ſincere a derobés au monde pour les unir plus étroitement à JESUS-CHRIST, ces Vierges ſacrées, qui ont choiſi ce Divin Sauveur pour leur unique Epoux, tous proſternés devant la face de l'Eternel, ſemblent vouloir lui faire une ſainte violence, & arracher de ſes mains ce glaive fatal qui leur paroît devoir bientôt trancher des jours ſi précieux.

CEPENDANT que de noires & ſombres images ſe préſentent aux eſprits abbatus & conſternés ! Si on regarde le preſent, pluſieurs Nations fieres & belliqueuſes ont conjuré notre perte. Jalouſes de la gloire des Lys, leur but principal eſt d'en ternir l'éclat qui les éblouit. Le motif de leurs deſſeins préſomptueux ſe cache ſous le nom ſpecieux de juſte équilibre. Il n'eſt pas permis à leur gré de joüir d'une Puiſſance légitimement acquiſe dès qu'il leur plaît de s'imaginer qu'elle eſt à craindre. Tout l'UNIVERS, ſi on les en croit, doit flechir le genouil devant ces ſuperbes Potentats.

UNE Armée formidable & nombreuſe a fait reſſentir à l'ALSACE juſqu'à quel excès peut aller la fureur. Elle ſe propoſe de pénétrer dans le ſein de nos plus belles, de nos plus riches Provinces, la Lorraine, la Bourgogne, la Champagne ſont les fruits heureux des Conquêtes, qu'Elle oſe ſe promettre. Une troupe de Monſtres, qui la ſuivent, & qui n'ont d'humain que la figure, jettent l'épouvante de toutes parts. Plus affamés de ſang & de carnage, que du butin qui leur eſt abandonné, ils excercent la plus déteſtable, la plus ſacrilége barbarie' Le Ciel rougit de leurs forfaits, &

la ſainteté du lieu où je parle ne me permet pas de les dévoiler.

D'UN autre côté de Puiſſants Alliés, que la preſence de notre AUGUSTE MONARQUE avoit retenus comme immobiles, & qui s'étoient contentés juſqu'alors d'être les ſpectateurs de ſes genereux Exploits, ſortent de leur engourdiſſement. La mort, dont il eſt menacé, ſemble leur avoir rendu la vie. Il eſt vrai, MESSIEURS, & j'en conviens, ils n'attentent pas encore à ſes Conquêtes. Ils attendent, ils temporiſent, ils cherchent à ſe redimer par de legeres incurſions. Un Général Illuſtre, & auſſi recommandable par le bruit de ſes actions, que par la grandeur de ſon Nom, les arrête & les tient dans le reſpect; mais qui nous repondra que devenus plus hardis par la perte que nous aurons faite, ils ne formeront pas de plus vaſtes deſſeins, ils ne voudront pas laver leur honte & leur confuſion dans le ſang de nos François?

ENVAIN dans ces perplexités on tâche de raſſurer les eſprits étonnés, ſur la fidélité, l'experience, la valeur de tant de braves Commandants, que la France fertile en Héros, renferme dans ſon ſein. Hé bien, dit-on, je le veux, ſous les auſpices de LOUIS, ces généreux Guerriers ont appris plus d'une fois à nos Ennemis ce qu'ils peuvent dans les Combats, & leurs Noms glorieux, conſacrés dans l'Hiſtoire, paſſeront juſqu'à la Poſterité la plus reculée; mais à quoi ſerviront leurs vertus militaires, ſi le Ciel, en enlevant notre PRINCE, enleve en même-tems la hardieſſe & la confiance à nos valeureux Soldats!

SI on veut percer dans un obſcur avenir, nouvelles frayeurs, nouvelles allarmes. On ſe repreſente ces tems, qu'on ne peut aſſés déplorer, & que notre FRANCE n'a que trop de fois éprouvé, où ſous un ROI mineur, ou ſortant de l'en-

fance, l'ambition des Grands, les intérêts des Miniſtres, la jalouſie des Generaux, je ne ſçais quel déſir, ou plûtôt quelle fureur de nouveautés, de changement, de parti, qui ſaiſit les Peuples en certains Siécles, font reſſentir à un Royaume toutes les calamités, & l'expoſent au dernier danger.

QUE dirai-je de plus, MESSIEURS, Réligion Sainte & reſpectable, on tremble même pour vous? On craint de voir l'Héreſie mille fois combattuë, & mille fois renverſée s'inſinuer comme un Serpent tortueux, ſe former de nouveaux Proſelites, & accrediter ſon erreur. On craint de voir l'incrédulité faire de jour en jour de nouveaux progrés, propoſer ſes Dogmes d'une maniere nouvelle & inſinuante, s'élever avec force contre les preuves, dont on ſe ſert pour l'attaquer, expoſer avec un air de confiance & de hauteur, ſes difficultés, ſes raiſonnemens, & répandre un poiſon d'autant plus à craindre qu'il eſt plus flatteur. On craint de voir le libertinage encore plus effronté marcher devant elle, & frayer ſa route, ſe mocquer également du Sacré & du Profane, réduire en problêmes les vérités les mieux établies, décrier les plus ſaintes maximes, & traiter la vertu la plus pure, la plus ſolide de Phariſaiſme & de ſuperſtition. La crainte, qui aime à groſſir les objets, fait regarder tous ces maux comme réels & preſents, parce qu'ils peuvent arriver.

GRAND-DIEU que ne nous étoit-il permis de lire dans l'ordre de vos Décrets? Que de ſoins, que d'inquietudes, que de larmes épargnées! Nous euſſions apperçu que votre deſſein n'étoit pas d'enlever à la FRANCE un ſi bon Prince, mais de montrer dans votre Oinct la force & la puiſſance de votre grace: qu'il ne vous ſuffiſoit pas que le Fils Aîné de votre Egliſe fût un Héros ſur la Terre, mais que

vous

vous vouliés en faire un Héros pour le Ciel : que ce n'étoit pas aſſés qu'il mît ſous ſes Loix des Nations belliqueuſes & ſuperbes, mais encore qu'il ſe rendît redoutable au vice : qu'il renverſât les plus fermes boulevarts, mais qu'il ſçût reprimer les paſſions les plus vives & les plus piquantes ; qu'il vainquît ſes Ennemis, mais qu'il ſe vainquît lui-même : en un mot, qu'il devint un foudre de guerre & un modéle de vertu.

NOUS avions comme entrevû une infinité de fois dans ſes diſcours & dans ſa conduite ces divines ſémences de la piété la plus parfaite, & peutêtre, ô mon Dieu, euſſions nous dû pénétrer vos intentions ; mais vous ne l'avés pas ainſi permis, ſans doute pour votre gloire, & pour nous faire ſentir plus vivement par la perte de ce PRINCE que nous avons apprehendée, & qui nous étoit ſi ſenſible, le bonheur que nous avons de le poſſeder. Nous nous réjoüirons donc à cauſe de votre Salut, & nous nous glorifierons dans votre Saint Nom. *Lætabimur in Salutari tuo, & in nomine Dei noſtri magnificabimur*, parce que tout paroît à eſperer : encore un moment de vos attentions.

SECONDE PARTIE.

DAVID échapé des piéges d'Abimelech, qui vouloit attenter à ſa vie, témoigne ſa reconnoiſſance à ſon Dieu, par cet admirable CANTIQUE d'ACTIONS DE GRACE : *Je benirai le Seigneur dans tous les tems, ſa loüange ſera toujours dans ma bouche . . . . publiés avec moi ſa grandeur, & célébrons tous enſemble la gloire de ſon Saint Nom.*

QUELLES paroles, MESSIEURS, ſeroient plus propres en ce jour Solemnel, à repondre aux mouvements ſécrets de votre cœur, que celles de ce Roi Prophete ; & quelle

autre expreſſion s'accorderoit mieux avec vos ſentiments ?

LE Seigneur a prêté ſon oreille à la ferveur de vos Priéres : il a écoûté vos cris & vos gemiſſements, il a arraché des bras de la mort un AUGUSTE MONARQUE, que vous pleuriés avec tant d'amertumes : *ſa miſericorde l'a prevenu de ſes plus tendres faveurs ; & a verſé ſur lui l'abondance de ſes Graces : la Foi eſt ſon bouclier, la juſtice & l'équité la ceinture de ſes reins : elle a placé ſur ſa tête une Couronne de pierres precieuſes, & ſon Nom ſera le ſujet des Benedictions de toute la Poſtérité.* En un mot tout paroît à eſperer & rien à craindre ſous la conduite d'un PRINCE que le Ciel veut mettre ſous ſa protection. Soyés attentifs à mes raiſons & vous réjoüiſſés.

N'ATTENDEZ pas MESSIEURS, que pour mieux établir la ſolidité de vos eſpérances, je vienne expoſer en ce lieu des portraits d'idées, de vains fantômes, fruits ſteriles d'une imagination qui ſe joüe, & qui nous trompe. Je parle à la face des ſaints Autels, qui ne permettent pas de rapporter, ce qui ne ſe trouveroit pas dans la verité la plus éxacte. Si je détaille à vos yeux des Ennemis déconcertés, des projets évanouis, les éléments vaincus, des aſſauts vivement donnés, des Villes priſes, des Citadelles forcées, des attaques repouſſées, des combats ſoutenus, des Victoires remportées ; LOUIS éxécute tous ces prodiges, ou par lui-même, ou par ſes Généraux, toujours protegé, toujours deffendu par cette main inviſible qui accompagne par tout ſes étendarts.

JE vois nos Soldats auparavant triſtes & languiſſants reprendre au premier bruit de ſa gueriſon leur premiere, leur ancienne vigueur ; pouſſer des cris de joye, qui font retentir les rives du Rhin, & portent la terreur dans le Camp de notre Ennemi. Je vois ce même Ennemi, qui avoit ra-

vagé deux de nos Provinces, qui devoroit les autres en idée, qui s'étoit chargé & enrichi de nos dépouilles, qui vouloit nous faire trembler, & nous menaçoit jusques dans nos retranchements; je vois dis-je, ce même Ennemi trembler pour lui-même, retourner en arriere, abandonner un Païs, dont il se croyoit le maître, & regardoit comme une grande victoire de s'être échappé de nos mains.

Je vois CONTI, le GRAND CONTI, digne sang DES BOURBONS, vôler de Conquêtes en Conquêtes, étonner les Alpes par sa prudence & sa valeur, vaincre l'impetuosité des torrens, passer des Rivieres à la vûë de l'Ennemi, entreprendre des routes difficiles & perilleuses, forcer des Barriéres que l'art & la nature sembloient avoir mis à couvert de toute insulte, faire éprouver à Mont-Dauphin & Demont, ce qu'ont éprouvé Nice, Montalban, Ville-Franche, prevoir les desseins d'un ROI aussi habile que courageux, marcher avec hardiesse à sa rencontre au milieu de l'airain & du plomb qui fend les airs, & dont il reçoit les vives atteintes, s'acquitter également des devoirs d'un grand Capitaine & d'un brave Soldat, en un mot arracher de ses mains une victoire vivement disputée, long-tems balancée & enfin décidée.

MAIS quel nouveau spectacle vient ici me frapper! LOUIS est prosterné au pied des Autels. Il se repand en Actions de Grace devant celui, *qui tient entre ses mains la vie & la mort, qui sonde les reins, & dont la Justice sçait discerner l'innocent du coupable.* Il le prend à témoin de la pureté de ses intentions; il proteste qu'il ne veut plus vivre que pour éterniser la gloire de ce ROI des ROIS, faire respecter la grandeur & la Majesté de son Nom, donner une paix durable à l'Europe agitée, & procurer un solide repos, & la tranquilité à ses Sujets.

PUISSANCES qu'une ambition démesurée, ou une

haine inveterée & ſecrette, ou enfin une fauſſe politique anime & ſeduit, ou peutêtre tous ces motifs enſemble, que ne vous prêtés-vous à des vœux, ſi juſtes, ſi vertueux, ſi moderés? Vous ne les ignorés pas; on vous les a notifiés, on vous les a repetés plus d'une fois. LOUIS s'adreſſe au Très-Haut, qui n'eſt pas moins le Dieu de la paix, que le Dieu des Armées & des combats, pour les confirmer, pour les ratifier. Penetré de ces ſentimens il ordonne à ſes Peuples d'élever continuellement leurs mains au Ciel, & d'attirer par la force de leurs Priéres ſur ſa Perſonne ſacrée, & ſur ſon Royaume de nouvelles Graces, de nouvelles Bénédictions. Devenés ſenſibles, écoutés vos propres intérêts, recevés volontiers un repos qu'on vous offre; un repos que vous ſerés peut-être, que dis-je peut-être? que vous ſerez ſans doute après beaucoup de pertes obligés de demander.

MAIS en vain, MESSIEURS, je leur adreſſe la parole! Comme la paſſion ne connoît point de bornes, elle ne permet pas d'acquieſcer à de bons, à de prudents, à de ſalutaires avis. On croit devoir tout entreprendre, parce qu'on peut tout oſer; on prend de nouvelles meſures, on employe de nouvelles intrigues, on cherche de nouveaux Partiſans. On marche, on s'empreſſe, on ſolicite toutes les Cours. On veut détacher les uns pour nous affoiblir, ſoulever les autres, & ſe les attacher pour ſe rendre plus redoutable. GRAND-ROI, vos ſuperbes Ennemis n'écouteront point la voix de la Juſtice, dont vous ſoutenés les droits, qu'ils ne ſoient humiliés, abbatus, terraſſés; reprenés des armes que votre moderation voudroit avoir abandonnées.

OUI, MESSIEURS, je parle de moderation, & j'oſe dire dans la Chaire de Verité que cette vertu qui appartient ſingulierement à notre MONARQUE, n'eſt pas moins une vertu militaire, que la bravoure & l'intrepidité: qu'elle ne

doit pas moins accompagner l'Homme de Guerre, que ces nobles & rares qualités qui vous étonnent dans le Héros, & que vous admirés. Je ſçais que les Princes portent l'épée, & qu'ils l'ont reçûë de la main du Tout-Puiſſant. Je ſçais qu'ils doivent s'en ſervir, & que les Guerres leur ſont permiſes, quand l'équité, le maintien des Loix, l'entretien des Traités, la ſûreté publique, le bon ordre, le demandent & paroiſſent l'éxiger; mais je ſçais auſſi qu'ils doivent être charitables & compatiſſants. Je ſçais qu'il y a des limites marquées, des regles preſcrites, qu'on ne peut paſſer même dans la victoire; & qu'ils ſont obligés de regretter dans le fond de leurs cœurs le ſang qu'ils ſont contraints de verſer.

FRANÇOIS qui m'écoutés, j'atteſte ici la foi publique, vous qui l'avez accompagné dans ſes dangers & dans ſes Victoires, ne reconnoiſſés-vous pas aux principes chrétiens que je vous trace, la conduite du Prince qui vous gouverne, & que le Ciel vous a rendu. L'avez-vous jamais vû applaudir à ces courages feroces qui font conſiſter leur gloire dans le nombre des malheureux qu'ils oppriment, qui comptent leurs jours heureux par les meurtres qu'ils commettent, & qu'un bon ſuccès ſans carnage ne peut ſatisfaire & aſſouvir. L'avez-vous jamais vû piller, brûler, ſaccager tout ce qui s'offroit à ſon paſſage, abandonner à la fureur du Soldat mutiné, les biens, l'honneur & la vie de ceux que la fidelité dûë aux Souverains engageoit à lui réſiſter, verſer une ſeule goutte de ſang, ſans que les Loix qu'une Guerre juſte & légitime preſcrit, ayent été ſuivies & obſervées. Des maximes oppoſées pouroient peut-être trouver quelque autorité; mais graces vous ſoient renduës, ô Dieu de bonté & de miſericorde, une ſemblable ferocité n'auroit été aux yeux de LOUIS qu'un objet de déteſtation & d'horreur.

FLANDRE théâtre ſanglant où ſe ſont paſſées tant de ſcênes tragiques, quels ſont les maux dont vous pouvez vous plaindre & qu'il auroit dû vous épargner ? Et vous Citoyens infortunez, qui ſur les ruines de votre Ville encore fumante pleurés des malheurs qu'une REINE puiſſante, mais trop infléxible vous a cauſés, combien de fois a-t-il voulu vous faire éprouver ſa clémence, combien de fois a-t-il ſollicité vos braves deffenſeurs de mettre bas des Armes, qui ne pouvoient vous être que funeſtes, combien de fois ſon cœur a-t-il déſavoüé des coups qu'ils ont forcé ſa main de vous porter ? Il cherchoit à vous ſoumettre, & non pas à vous détruire : menager du ſang des François, il regretoit même celui de ſes Ennemis : il auroit ſouhaité vous attaquer ſans vous nuire & vous engager ſans violence à ſuivre un parti qui ne connoît pour regles que les droits de la raiſon & de l'équité. Vous le ſçavés, illuſtre COIGNI, l'honneur & la gloire de notre Patrie, Vous, qui couvert de Lauriers que vous avez cueilli ſi ſouvent dans le Champ de Mars, leur avez fait recevoir ſous ſes ordres, & par la ſageſſe de ſes Conſeils, les loix & les conditions qui leur ont été impoſées.

MAIS pourquoi, MESSIEURS, vous raſſurer ſur tant de vertus particulieres & qui ſont propres à ce PRINCE BIEN-AIME'. Ce MONARQUE qui nous eſt rendu ; la maniere Divine, & comme miraculeuſe, dont il nous eſt rendu ; ces ſentimens de gratitude & de reconnoiſſance gravés dans tous les cœurs, & plûtôt inſpirés qu'ordonnés ; cette allégreſſe publique répanduë en même-tems dans toutes les Villes ; ce concours général des Perſonnes de tout âge, de tout ſexe, de toutes conditions, qui s'empreſſent de participer à nos Fêtes, & d'en relever l'éclat, toutes ces circonſtances ne ſont-elles pas des garands aſſés ſûrs que nous

n'avons rien à craindre, & qu'il nous eſt permis de tout eſperer ?

MINISTRE du Seigneur montés à l'Autel, portés devant le Trône du Dieu inviſible & immortel avec le doux parfum du Sacrifice non-ſanglant de ſon Fils, les Vœux, les Actions de Graces de tant de bons, de tant de fidéles Citoyens.

ET VOUS, CORPS CELEBRE ET RESPECTABLE dont j'ai l'honneur d'être Membre, & au nom duquel je parle dans ce Temple du Dieu vivant, que ce jour ſoit toujours pour vous un jour de Fête. Gravés-le ce jour dans vos Annales entre vos jours les plus fortunés. Que la poſtérité conçoive, en liſant à quels tranſports de joye vous vous êtes livrés en ce jour, la douleur profonde, dont vous avez été penétré. Le Ciel ſenſible à vos gemiſſemens, en vous rendant un ROI, vous a rendu un Pere, un bienfaicteur : que le tems, qui détruit tout, ne puiſſe rien ſur votre reconnoiſſance ! Que vos actions de graces durent autant, que durera cette ſplendeur, qui vous environne, & j'eſpere qu'elle durera toujours. Demandés au Seigneur qu'il affermiſſe de plus en plus ſon Ouvrage, qu'il adjoute jour-ſur-jour à la vie d'un ROI que nous cheriſſons. Grand Dieu ce ſont les Vœux que cette Célébre Compagnie vous adreſſe ; ne vous rendés pas ſourd à ſa voix. Nous nous rejoüirons à cauſe de votre Salut, & nous nous glorifierons dans votre ſaint Nom : *Lætabimur in ſalutari tuo, & in nomine Dei noſtri magnificabimur.*

AINSI SOIT-IL.

Page 20. ligne *cinq* al *lisés* la &c.

Page 43. *premiere Partie* ligne *quatriéme* attentif à connoître, *lisés* comme il eſt attentif &c.